

# L'identité laïque

*Pierre Arel*

Les attentats de cet hiver en France nous ont cruellement rappelé la virulence des conflits identitaires et leur cortège de morts. S'ils nous ont néanmoins surpris, ce n'est pas par ce qu'ils mettaient en jeu des affirmations belliqueuses de groupes identitaires, mais au-delà par une focalisation nouvelle sur une certaine forme de laïcité qui a été visée en la personne de ces journalistes, qui s'étaient fait les champions d'une critique de toutes les affirmations identitaires. C'est cette laïcité que nous avons retrouvée dans la manifestation qui a suivi ces attentats, dans un rassemblement silencieux. Ce rassemblement, outre qu'il nous rappelle que nous avons dans notre pays une tradition laïque, soulève des questions sur la place de la laïcité au milieu de ces affirmations identitaires et de leurs conflits.

Questions : Peut-on parler d'une identité laïque ? Et si oui, sur quoi fonderait-elle son message ? Et quel serait ce message ?

Avant de parler d'identité laïque, il nous est possible de parler d'une tradition laïque qui remonte à plusieurs siècles en occident, avec des variations importantes d'un pays à l'autre.

Pour vous donner une date symbolique, je vous propose de suivre Marcel Gauchet qui situe la publication du *Prince* de Machiavel comme étant un acte fondateur, d'être l'affirmation que la légitimation des pouvoirs en place par la référence à une autorité supérieure divine n'est pas fondée. Ce sont les hommes avec leurs désirs, leurs passions, qui partent à la conquête des pouvoirs, et qui donc sont responsables du caractère pathologique de l'exercice du pouvoir. C'est là une déclaration laïque même si le terme n'a pas encore pris cette signification qu'il prendra plus tard, qui émerge au début des guerres de religion en Europe. Lesquelles guerres sont tout sauf laïques, puisqu'il a été question pendant plus de deux siècles d'affirmer sur le voisin qu'il n'y a qu'une seule légitimité à exercer ce pouvoir, qui vient de ce Un dans l'Autre, le lieu du pouvoir, et cette seule légitimité c'est la sienne propre.

Ce n'est qu'à la fin de ces conflits qu'un acte laïc est posé, qui va séparer l'Église et l'État : la révolution française. Cette séparation du pouvoir séculier et de l'autorité religieuse fait considérablement bouger les lignes. C'est un acte topologique en ceci que le conflit ne porte plus sur deux forces symétriques qui affirment l'une et l'autre leur légitimité dans cette protection de ce Un dans l'Autre, mais sur la tentative de contraindre les parties adverses à vivre ensemble en paix.

L'État devient émancipateur, protecteur des minorités et même des individus.

C'est ce qui s'est mis en place, dans notre pays et chez nos voisins, par des vagues de laïcisation successives qui ont porté sur l'état civil, sur l'école, la médecine notamment, qui étaient sous le contrôle parfois exclusif de la religion dominante auparavant. Ce qui a entraîné de fait un dédoublement de ces institutions, entre état civil/registre paroissial, école confessionnelle/école publique, hôpital/charité, qui a tendance à générer de nouveaux conflits symétriques. Il pouvait être attendu pour certains de l'État qu'il s'instaure comme une instance Autre et vide de tout préjugé, mais de fait il ne pouvait pas conquérir son autorité sans s'appuyer lui-même sur une instance dans l'Autre, ni prôner une morale forte.

C'est ce qui s'est joué tout particulièrement fin XIX<sup>e</sup>, début du XX<sup>e</sup> dans notre pays, avec la mise en place de l'école publique qui a été fondée sur un principe de gratuité et d'obligation d'instruire. C'est-à-dire d'abord permettre l'accès à l'école, puis très rapidement l'imposer.

Mais au nom de quoi l'État a-t-il pu imposer que les enfants aillent à l'école, et qu'ils écoutent des enseignements qui n'étaient pas validés par l'Église, et de plus dans une langue qui n'était pas la langue locale ? De fait, il s'est forgé à ce moment-là une morale républicaine. Pour en rendre

compte, Jean Baubérot dans son livre *Laïcité 1905-2005*, parle d'un livre qui a connu un immense succès d'édition sur la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire du début de la III<sup>e</sup> République jusqu'aux lois de 1905. Ce livre, *Le tour de France par deux enfants* est le récit de deux orphelins lorrains qui parcourent la France, mus par une curiosité insatiable tournée vers la nature, le terroir et le travail des hommes pour en extraire des richesses. Ces enfants font partager un idéal de solidarité, de participation à la vie collective, et sont animés par une grande foi dans le progrès. À travers ce récit une morale laïque s'est affirmée qui se veut, dans un premier temps, légitimée par un Dieu qui n'est paradoxalement en rien un père la morale, mais plutôt un ami bienveillant, aimant, tendre, affectueux. C'est un Dieu intériorisé, qui se passe de clergé. Et surtout c'est un Dieu qui aime la patrie, de sorte que ce livre invite dans un même élan à aimer Dieu et la patrie.

Aussi, lorsque, en 1906, dans l'une des dernières éditions, Dieu disparaît complètement du texte, le livre n'est plus que le catéchisme d'une religion civile, une religion de la patrie. Ce livre réédité plus de 300 fois en trente ans a été diffusé à plus de six millions d'exemplaires, si bien qu'il a été lu par une grande majorité des jeunes français de l'époque, qui ont été invités comme cela en masse à manifester leur amour de la patrie nouvellement divinisée. Cet amour de la divinité, ces millions de Français n'ont pas tardé à être sollicités pour le mettre à l'épreuve dans les tranchées de la guerre de 14-18. Ils suivaient ainsi l'exemple de l'aîné des deux enfants, qui dans les dernières pages du livre revêt l'uniforme pour aller faire son service militaire. Nous savons aujourd'hui à quels sacrifices ces fils de la patrie ont été invités, dans l'affrontement à des hommes tout aussi amoureux du Un de la patrie qu'ils pouvaient l'être eux-mêmes.

Considérées sous cet angle, ces premières tentatives de laïcisation sont particulièrement ratées si l'on considère qu'il s'agissait de se sortir des guerres de religion. Mais derrière cette pérennité du choc frontal entre deux forces symétriques amoureuses d'un Un à peine différent de celui de l'adversaire, il est apparu d'autres zones de conflit dialectique autour de la laïcité. Dont celle-ci qui oppose ce que Jean Baubérot appelle une laïcité inclusive et une laïcité exclusive. Cette distinction s'appuie sur une autre distinction, celle de la liberté de conscience et la liberté de penser. La liberté de conscience connote le pluralisme, la possibilité de choix personnels en matière de religion, de conviction, d'idéologie. Ce que l'on appelle la clause de conscience en donne une idée : un médecin peut refuser de pratiquer une I.V.G. par clause de conscience, ou encore, autre exemple, un état des USA tente d'introduire une liberté de conscience qui autorise, entre autres, à refuser de servir des homosexuels dans un établissement public. Il y a donc dans la liberté de conscience un potentiel de générer des conflits symétriques entre consciences différentes. La liberté de penser conçoit, elle, avant tout la liberté comme un mouvement d'émancipation face à toute doctrine englobante. C'est au nom de la liberté de penser que la polémique actuelle aux USA avec cette loi sur la liberté de conscience est menée. Au nom de quoi irait-on refuser à quelqu'un de le servir en raison de ses convictions ou de son orientation sexuelle, ou de tout autre critère ? Il y a donc conflit entre la liberté de conscience et la liberté de penser.

Si vous privilégiez la liberté de penser, vous interdisez à tout groupe, ou à tout individu référé à la pensée d'un groupe, d'un collectif, d'imposer sa vision du monde à un autre groupe ou à un quelconque individu. C'est un des rôles de nos états démocratiques de protéger l'individu contre l'emprise du groupe. Cette laïcité-là que Jean Baubérot nomme laïcité exclusive, exclut de fait, lorsqu'elle mène son projet à terme, toute forme de conscience, c'est-à-dire toute forme d'interdiction et toute forme de lien social. Personne n'a le droit d'imposer quoi que ce soit à qui que ce soit.

La laïcité inclusive laisse la priorité à la liberté de conscience qui prend le pas sur la liberté de penser. Le souci de laisser la conscience de chacun organiser le lien social est là présent. Mais il n'y a pas un conflit symétrique entre liberté de penser et liberté de conscience. C'est ce qu'a repéré Ferdinand Buisson, l'un des protagonistes de ce débat qui a mené à la loi de 1905, en

montrant que la liberté de penser oblige à laisser place à son contraire, car si elle avait le monopole, cela serait l'abolition de la liberté de penser. C'est une façon de dire que la liberté de penser mène à l'extinction de la pensée, ou encore, autre formulation sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, que cela mène à ce que chacun pense tout seul, et donc parle tout seul.

En suivant ces définitions de la laïcité, nous pouvons faire le constat que nos démocraties occidentales ont fait chacune à leur manière un bout de chemin en composant entre ces deux conceptions de la laïcité, sans qu'aucune ne triomphe.

C'est pourquoi ces démocraties sont interpellées d'une manière vive et même violente par des communautés qui sont sur des conceptions différentes, proches de celles que nous avons connues dans nos pays avant l'avènement des démocraties.

Ces communautés, dont une part a émigré dans nos pays, nous interpellent tant sur la liberté de conscience que sur la liberté de penser. En effet ces communautés nous sollicitent pour faire valoir dans notre vie sociale des prescriptions qui n'existent pas ou plus dans l'organisation de nos rapports sociaux. Elles réclament donc une liberté de conscience qui peut contrevenir aux règles fixées dans ces démocraties d'accueil, du fait que leur conscience, leur identité communautaire s'oppose à l'identité du pays d'accueil, c'est là le conflit classique, symétrique entre deux identités, deux consciences différentes. Mais surtout elles se heurtent à notre tradition de liberté de penser en prescrivant une lecture très encadrée du texte sacré.

Pour les contrevenants, critiques du texte, ou non observant du texte, il est prévu l'exclusion de la communauté, voire la mort. Le rapport au texte, d'obéissance et de sacralisation, est d'autant plus verrouillé qu'il est considéré comme étant le texte même d'une instance Une qui gîte au lieu de l'Autre. De plus, lorsqu'il est considéré que ce texte transcendant est incréé, cela implique qu'il est éternel et intangible, et par conséquent indiscutable.

Dans notre tradition démocratique, il a fallu la lecture de quelques hérétiques pour que ce texte soit ouvert à la critique et qu'apparaisse une pluralité de lectures qui ont ouvert les conflits entre liberté de conscience et liberté de penser. Ce qui a pour conséquence de profondément transformer notre rapport au texte et au commandement. C'est ce que nous mesurons aujourd'hui par cette interpellation qui nous revient de cette référence à cette autorité transcendante, et nous interroge sur les effets conjugués de la liberté de conscience et de la liberté de penser.

Serions-nous allés trop loin dans la liberté de conscience, de sorte que l'énergie que nous passons à éteindre les conflits nés de la pluralité des consciences augmente toujours plus notre impuissance à agir ? Et est-ce que la liberté de penser ne nous a pas poussés vers un individualisme tel que plus personne ne pourrait parler à personne ? C'est là un paradoxe de nos démocraties que la distinction entre la liberté de conscience et la liberté de penser nous permet de préciser. Nous avons coutume de dire que notre rapport au Symbolique s'affaiblit par rapport à ce qu'il est dans une société qui se réfère à l'autorité transcendante. Mais de fait la pluralité des consciences a fait que jamais comme aujourd'hui autant de symboles n'ont circulé dans une société. Par contre, la liberté de penser fait que jamais la contrainte pour imposer ces symboles n'a été aussi faible, de sorte que le rapport des individus à ces symboles est très souvent flottant. Ce qui est particulièrement sensible dans le rapport parent/enfant tel qu'il évolue d'années en années. Comme si le pire aujourd'hui serait d'imposer des symboles à un enfant.

Que peut nous apporter la psychanalyse dans ce débat sur lequel je vous ai apporté des éléments plutôt sociologiques jusque-là ? Est-ce que ces questions s'entendent dans notre clinique ? Jean-Paul Hiltbrand<sup>1</sup> nous a apporté une distinction entre identification et identité la dernière fois, qui peut nous permettre de repérer cette place de la psychanalyse. En effet, ce qu'il dit de l'identité se rapporte pour une bonne part à la conscience, dont nous avons vu qu'elle peut être

---

<sup>1</sup> *Les errements de l'identité*, conférence du 12 février 2015



social, mais au contraire pour présenter l'inconscient comme un lieu où le sujet est rejeté, et que ce n'est pas forcément une mauvaise chose. Il dit : « La rencontre avec quelqu'un qui veut vous adopter... La meilleure solution n'est pas toujours de ne pas y échapper. » Avec cette double négation qui n'est pas pour l'inconscient une affirmation, il dit que notre lien social est fondé sur notre désir permanent d'être adopté, reconnu, ce qui implique que nous nous offrons à l'Autre, mais que d'être rejeté peut être un désir, un bienfait (10 mai 1967).

Dix ans plus tard, Lacan va plus loin dans cette voie. Il dit : « L'inconscient c'est qu'en somme on parle tout seul parce qu'on dit jamais qu'une seule et même chose qui en somme dérange, d'où sa défense et tout ce qu'on élucubre sur les prétendues résistances ». Et un peu plus loin il ajoute : « S(~~A~~), c'est ça que ça veut dire, c'est que ça ne répond pas. C'est bien en ça que nous parlons tout seul, que nous parlons tout seul jusqu'à ce que sorte ce que nous appelons un Moi, c'est-à-dire quelque chose dont rien ne garantit qu'il ne puisse à proprement parler délirer ». (p. 52 & 54) « L'inconscient c'est... qu'on parle tout seul ». L'affirmation va au bout de la ligne de fuite de la liberté de penser : nous parlons tout seul et il n'y a jamais personne qui répond. Cette critique radicale du Un, qui vient de l'inconscient, et du réel, (nous disons toujours, chacun, la même chose propre à chacun et qui dérange, à savoir notre rencontre première avec le Réel), cette critique donc, nous mène à éprouver notre propre singularité, et notre solitude. « Ça ne répond pas dans l'Autre, c'est en ça que nous parlons tout seul, que nous parlons tout seul jusqu'à ce que sorte ce qu'on appelle un Moi, c'est-à-dire quelque chose dont rien ne garantit qu'il ne puisse à proprement parler délirer ». C'est là que nous retrouvons la conscience, l'adhésion à une réalité commune, à un idéal commun à l'égard duquel nous éprouvons un écart plus ou moins grand. Plus l'écart est grand avec cet I(A) et plus vous vous sentez coupable, et plus il est resserré, et plus vous vous présentez comme un modèle, un leader, une représentation du Un, et cela jusqu'au délire. Quant au délire, il peut apparaître autant dans la culpabilité (mélancolie, paranoïa sensitive de Kretschmer), que dans l'affirmation orgueilleuse d'une monarchie solitaire.

C'est de cette solitude première, pourtant, et incontournable, de la rencontre avec le Réel, la *Hilflosigkeit*, c'est-à-dire la perte de recours, d'aide, de réponse, que le moi se met à parler et à se chercher une identité, ce qui peut le mener au délire, parfois, et au mensonge, tout le temps. C'est ce que Lacan dit dans cette même leçon 4 du séminaire *L'insu que sait de l'une bévue...* lorsqu'il avance que le discours du Maître est le discours le moins vrai, ce qui veut dire le moins impossible. « Ce discours est menteur et c'est précisément en cela qu'il atteint le Réel. *Verdrängung*, Freud a appelé ça, et pourtant c'est bien un dit qui le secourt. Tout ce qui se dit est une escroquerie ». Dans le fil de ce propos, nous pouvons ajouter : toute identité est un mensonge, une escroquerie. Mais nous avons la possibilité d'échapper à ce mensonge. Y échapper, ce serait aller au bout de la liberté de penser, et au bout de la solitude, de l'individualisme, et de l'impuissance dans l'action collective.

Notre travail sur les addictions nous a bien montré l'un des débouchés de la liberté de penser, à savoir la liberté de la jouissance pulsionnelle poussée dans ses extrémités. Une enfance libérée de la contrainte de toute identité, de toute conscience, peut y mener à cette liberté de la jouissance pulsionnelle. Nos journées de travail ont bien fait la démonstration que lorsque la contrainte signifiante n'a pas été exercée précocement, la lecture psychanalytique rencontre de grandes difficultés.

Ne pas échapper au mensonge nous ramène aux situations antérieures qui ont permis l'invention de la psychanalyse. Ce mensonge, cette escroquerie de l'I(A), de l'idéal du moi que Jean-Paul Hiltensbrand taxait de fosse à purin des civilisations, peut se franchir, passer au deuxième rang en lui appliquant une cure d'association libre, c'est-à-dire d'association libre qui dégage ce S(~~A~~) à savoir que nous parlons tout seul et que ça ne répond pas. Mais, allez-vous dire, la psychanalyse nous mène au pur individualisme, voire même à l'autisme. C'est la question que soulève Lacan dans la leçon 10, « de savoir si la psychanalyse ce n'est pas ce qu'on peut appeler un autisme à

deux ? Il y a quand même une chose qui permet de forcer cet autisme, c'est justement que *lalangue* est une affaire commune et... C'est bien ce qui est le garant que la psychanalyse ne boite pas irréductiblement dans ce que j'ai appelé tout à l'heure autisme à deux ». Ouf ! Nous ne sommes pas condamnés à l'autisme, mais à un travail sur *lalangue* qui est toujours morte, comme les identités qui en relèvent et qui nous contraignent dans nos paroles imposées. Lequel travail n'est possible qu'en donnant sa place au  $S(\mathcal{A})$ , soit à la liberté de penser.

De sorte que pour répondre à ma question première sur l'identité laïque, je vous propose ceci : il n'y aurait pas une identité laïque qui serait une identité de plus, mais un principe laïc qui serait à situer du côté de la liberté de penser et de parler. C'est par cette liberté que nous pouvons donner une place à l'inconscient dans la politique. Ce qui pourrait la sortir de ses conflits d'identité et de leur obscénité.